

MARCHE POPULAIRE MARTINARTIOLAIRE

France - Ardennes

Membre de la FFSP N° F1427
VISA FFSP 2026 08 118 Z

LIART

▶ 5 KM

▶ 10 KM

▶ 15 KM



Renseignements:
Mr ROUSSY: 06.07.54.53.95

Internet : <http://www.ffsp.fr>
facebook.com/ivv.france



Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001



14.06.26



Organisé par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers
de LIART

 **SALLE DES FÊTES**
RUE DES NOTS, 08290 LIART

Départ de 8h à 13h

Partenaires FFSP

Ne pas jeter sur la voie publique, JPNS

Informations aux marcheurs

Départs entre 8h et 13h, Arrivée limitée à 16h

Salle Polyvalente, rue des Nots, 08290 LIART

Parcours : 3 parcours de 5, 10, 15 km

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.

Attention, n'oubliez pas votre gobelet !! 

A l'arrivée : Restauration possible.

Réservation fortement conseillée avant votre départ (avec règlement obligatoire)

Renseignements et Inscriptions (fortement conseillé pour les groupes)

Mr ROUSSY Jonathan 06.07.54.53.95

Adresse : route de l'échelle, 08150 Rouvroy sur Audry

Mail : roussyjonathan@gmail.com

Règlements à l'ordre « **Amical des sapeurs-pompiers de Liart** »

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer un feu sur le parcours.

Nos amis à quatre pattes doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Premiers secours mis en place par l'association dès le départ.

Urgence : 112

Vous êtes victime ou Témoin de violences dans le milieu Sportif?

Signalez -le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.